

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES**Séance du mercredi 03 avril 2024**

Date convocation :	<i>trois avril deux mille vingt-quatre, à 20h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL</i>
Membres en exercice : 10	
Présents : 6	Présent(e)s : Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Robert DEMOLIN, Fanny JACQUART, Rémy MONET, François ROUVEYROL
Votants : 9	Absent(e)s et représenté(e)s : Isabelle BENOIT représentée par François ROUVEYROL, Corentin CAPELIER représenté par Robert DEMOLIN, Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET
Pour : 6 Jean-Claude AUBERLET, Isabelle BENOIT, Corentin CAPELIER, Lisa CLARY, Robert DEMOLIN, François ROUVEYROL	Absent(e)s : Patrick ROY
Contre : 2 Fanny JACQUART, Rémy MONET	Secrétaire de séance : Jean-Claude AUBERLET
Abstentions : 1 Charles ALDROVANDI	

Objet: Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du vendredi 22 mars 2024

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du vendredi 22 mars 2024,
Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance de la séance du Conseil municipal en date du vendredi 22 mars 2024, ci-joint en annexe.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,

François Rouveyrol

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture

le05/04/2024

et publié ou notifié

François Rouveyrol

